

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, le gestionnaire du Fonds d'actions internationales à faible volatilité BlackRock – IG Mandat privé (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité.

Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée,
gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,

Le chef des finances, Fonds,



Damon Murchison



Terry Rountes

Le 6 juin 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de titres du Fonds d'actions internationales à faible volatilité BlackRock – IG Mandat privé (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg, Canada
Le 6 juin 2024

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	330 350	227 645
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 046	1 055
Dividendes à recevoir	1 171	1 015
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour titres émis	823	–
Total de l'actif	334 390	229 715
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	1 054	502
Sommes à payer pour titres rachetés	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	3	3
Total du passif	1 057	505
Actif net attribuable aux porteurs de titres	333 333	229 210

	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	par titre		par série	
	2024	2023	2024	2023
Série P	10,42	9,86	333 333	229 210

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024	2023
	\$	\$
Revenus		
Dividendes	9 243	6 339
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	68	10
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	1 151	(7 260)
Profit (perte) net(te) latent(e)	14 982	13 758
Revenu tiré du prêt de titres	34	1
Total des revenus (pertes)	25 478	12 848
Charges (note 6)		
Intérêts débiteurs	–	1
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	195	170
Frais du comité d'examen indépendant	1	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	196	171
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	196	171
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	25 282	12 677
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	1 222	869
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	24 060	11 808

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2024	2023	2024	2023
Série P	0,88	0,59	24 060	11 808

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série P	
	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES		
À l'ouverture	229 210	161 154
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	24 060	11 808
Distributions aux porteurs de titres :		
Revenu de placement	(7 305)	(4 587)
Gains en capital	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(7 305)	(4 587)
Opérations sur les titres :		
Produit de l'émission de titres	82 672	60 146
Réinvestissement des distributions	7 305	4 587
Palements au rachat de titres	(2 609)	(3 898)
Total des opérations sur les titres	87 368	60 835
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	104 123	68 056
À la clôture	333 333	229 210
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	23 243	16 633
Émis	8 285	6 541
Réinvestissement des distributions	733	491
Rachetés	(259)	(422)
Titres en circulation, à la clôture	32 002	23 243

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	24 060	11 808
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(1 117)	7 331
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(14 982)	(13 758)
Achat de placements	(226 028)	(170 422)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	139 978	109 195
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(156)	(487)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	–	1
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(78 245)	(56 332)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	81 849	60 146
Paiements au rachat de titres	(2 609)	(3 898)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	–	–
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	79 240	56 248
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	995	(84)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	1 055	1 141
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	(2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	2 046	1 055
Trésorerie	2 046	1 055
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	2 046	1 055
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	9 087	5 852
Impôts étrangers payés	1 222	869
Intérêts reçus	68	10
Intérêts versés	–	1

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
ACS, Actividades de Construcción y Servicios SA	Espagne	Produits industriels	4 770	262	270
Aena SA	Espagne	Produits industriels	5 070	1 060	1 351
Air Liquide SA	France	Matériaux	10 608	2 184	2 989
Alcon Inc.	Suisse	Soins de santé	2 957	296	332
Anheuser-Busch InBev NV	Belgique	Consommation de base	10 225	761	843
argenx SE	Pays-Bas	Soins de santé	2 727	1 466	1 459
Astellas Pharma Inc.	Japon	Soins de santé	60 300	1 152	887
AstraZeneca PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	17 256	2 767	3 150
Auckland International Airport Ltd.	Nouvelle-Zélande	Produits industriels	112 811	771	762
BAE Systems PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	208 192	3 158	4 803
Bâloise Holding AG	Suisse	Services financiers	5 078	1 045	1 078
Bank Hapoalim	Israël	Services financiers	118 867	1 387	1 538
Bank Leumi Le-Israël	Israël	Services financiers	74 293	848	851
Banque Cantonale Vaudoise	Suisse	Services financiers	8 807	1 162	1 386
Barry Callebaut AG	Suisse	Consommation de base	672	1 807	1 321
Beiersdorf AG	Allemagne	Consommation de base	16 715	2 752	3 296
BKW AG	Suisse	Services publics	6 248	1 232	1 299
BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	Hong Kong	Services financiers	514 500	2 140	1 865
Brambles Ltd.	Australie	Produits industriels	83 935	973	1 196
Bridgestone Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	14 500	769	863
British American Tobacco PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	10 026	505	412
Bunzl PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	19 602	917	1 021
CaixaBank SA	Espagne	Services financiers	84 600	520	555
Canon Inc.	Japon	Technologie de l'information	74 900	2 345	3 016
Carlsberg AS, B	Danemark	Consommation de base	5 008	988	926
Carrefour SA	France	Consommation de base	68 479	1 666	1 588
Central Japan Railway Co.	Japon	Produits industriels	75 500	2 525	2 517
Check Point Software Technologies Ltd.	Israël	Technologie de l'information	8 325	1 390	1 849
The Chiba Bank Ltd.	Japon	Services financiers	102 900	880	1 161
Chubu Electric Power Co. Inc.	Japon	Services publics	82 300	1 150	1 454
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	30 700	1 341	1 586
CK Asset Holdings Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	41 500	266	231
CK Hutchison Holdings Ltd.	Hong Kong	Produits industriels	200 000	1 555	1 308
CK Infrastructure Holdings Ltd.	Hong Kong	Services publics	182 000	1 347	1 442
CLP Holdings Ltd.	Hong Kong	Services publics	289 500	3 326	3 123
Coca-Cola European Partners PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	1 578	130	149
Cochlear Ltd.	Australie	Soins de santé	1 055	244	314
Coles Group Ltd.	Australie	Consommation de base	48 898	762	731
Compass Group PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	33 033	1 222	1 312
Concordia Financial Group Ltd.	Japon	Services financiers	114 200	579	786
CSL Ltd.	Australie	Soins de santé	5 965	1 561	1 516
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	12 800	492	535
Daiwa House Industry Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	21 900	851	887
Danone SA	France	Consommation de base	17 957	1 440	1 571
Dassault Aviation SA	France	Produits industriels	4 014	957	1 196
Davide Campari-Milano SPA	Italie	Consommation de base	19 356	293	263
DBS Group Holdings Ltd.	Singapour	Services financiers	90 500	2 759	3 271
Deutsche Börse AG	Allemagne	Services financiers	4 464	1 007	1 237
Deutsche Telekom AG	Allemagne	Services de communication	83 165	2 233	2 734
Diageo PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	5 831	332	292
East Japan Railway Co.	Japon	Produits industriels	71 700	1 856	1 872
Edenred	France	Services financiers	3 285	285	237
Elbit Systems Ltd.	Israël	Produits industriels	4 339	1 211	1 243
Elisa OYJ	Finlande	Services de communication	37 222	2 680	2 249
EMS-CHEMIE HOLDING AG	Suisse	Matériaux	1 448	1 638	1 505
Enagás SA	Espagne	Services publics	6 912	165	139
Endesa SA	Espagne	Services publics	32 443	912	814
ENEOS Holdings Inc.	Japon	Énergie	181 700	908	1 189
Eni SPA	Italie	Énergie	54 517	1 142	1 167
Fast Retailing Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	700	192	295
Ferrari NV	Italie	Consommation discrétionnaire	5 994	2 108	3 538
FUJIFILM Holdings Corp.	Japon	Technologie de l'information	11 400	309	344
Galp Energia SGPS SA	Portugal	Énergie	49 798	1 017	1 114

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Genmab AS	Danemark	Soins de santé	1 441	697	588
Genling Singapore Ltd.	Singapour	Consommation discrétionnaire	1 028 700	1 027	913
Getlink SE	France	Produits industriels	21 351	496	492
Givaudan SA	Suisse	Matériaux	251	1 301	1 514
GSK PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	146 559	4 021	4 281
Haleon PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	46 066	263	262
Hang Seng Bank Ltd.	Hong Kong	Services financiers	212 200	4 372	3 144
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	Japon	Produits industriels	9 600	386	378
Hannover Rueckversicherung SE, nom.	Allemagne	Services financiers	4 093	1 322	1 517
Heineken Holding NV, A	Pays-Bas	Consommation de base	6 040	690	660
Heineken NV	Pays-Bas	Consommation de base	7 667	1 029	1 001
Helvetia Holding AG	Suisse	Services financiers	3 793	716	708
Henkel AG & Co. KGaA	Allemagne	Consommation de base	18 725	1 783	1 826
Hikma Pharmaceuticals PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	11 728	399	385
Hirose Electric Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	8 700	1 577	1 205
HKT Trust et HKT Ltd.	Hong Kong	Services de communication	1 011 000	1 707	1 597
Holcim Ltd.	Suisse	Matériaux	5 693	546	698
The Hong Kong and China Gas Co. Ltd.	Hong Kong	Services publics	1 348 850	1 568	1 384
Hongkong Land Holdings Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	59 800	262	249
HSBC Holdings PLC	Royaume-Uni	Services financiers	33 909	281	359
Iberdrola SA	Espagne	Services publics	95 252	1 498	1 600
Idemitsu Kosan Co.	Japon	Énergie	56 900	383	530
Industria de Diseño Textil SA (Inditex)	Espagne	Consommation discrétionnaire	75 666	3 247	5 159
Infrastrutture Wireless Italiane SPA	Italie	Services de communication	19 850	294	305
Insurance Australia Group Ltd.	Australie	Services financiers	86 263	403	487
Ipsen SA	France	Soins de santé	5 599	862	902
Israel Chemicals Ltd.	Israël	Matériaux	74 718	702	539
Israel Discount Bank Ltd.	Israël	Services financiers	43 540	290	313
ITOCHU Corp.	Japon	Produits industriels	23 400	991	1 354
Japan Post Bank Co. Ltd.	Japon	Services financiers	177 700	2 102	2 585
Japan Post Holdings Co. Ltd.	Japon	Services financiers	146 100	1 526	2 002
Japan Post Insurance Co. Ltd.	Japon	Services financiers	5 200	132	135
Japan Tobacco Inc.	Japon	Consommation de base	51 300	1 353	1 861
Jardine Matheson Holdings Ltd.	Hong Kong	Produits industriels	21 400	1 473	1 081
JDE Peet's BV	Pays-Bas	Consommation de base	28 965	1 131	823
Jerónimo Martins SGPS SA	Portugal	Consommation de base	34 227	998	919
Kao Corp.	Japon	Consommation de base	5 000	300	252
KDDI Corp.	Japon	Services de communication	37 000	1 512	1 484
Keisei Electric Railway Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	7 500	340	413
Kerry Group PLC, A	Irlande	Consommation de base	8 159	1 231	947
Kintetsu Corp.	Japon	Produits industriels	30 900	1 305	1 231
Kirin Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	13 000	266	244
Kone OYJ, B	Finlande	Produits industriels	21 696	1 704	1 367
Koninklijke (Royal) KPN NV	Pays-Bas	Services de communication	631 954	2 881	3 200
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Pays-Bas	Consommation de base	106 157	4 133	4 299
Kuehne + Nagel International AG	Suisse	Produits industriels	4 393	1 655	1 656
Kyocera Corp.	Japon	Technologie de l'information	29 700	562	537
Kyowa Hakko Kirin Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	38 700	1 056	932
La Française des Jeux SAEM	France	Consommation discrétionnaire	14 672	745	810
Leonardo SPA	Italie	Produits industriels	14 529	321	494
Lindt & Sprüngli AG-PC	Suisse	Consommation de base	35	529	567
L'Oréal SA	France	Consommation de base	335	186	215
Lotus Bakeries NV	Belgique	Consommation de base	62	741	811
McDonald's Holdings Co. (Japan) Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	25 400	1 409	1 559
Medibank Private Ltd.	Australie	Services financiers	434 955	1 359	1 443
Meiji Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	43 800	1 461	1 327
Merck KGaA	Allemagne	Soins de santé	3 436	853	821
Mercury NZ Ltd.	Nouvelle-Zélande	Services publics	68 463	360	384
Meridian Energy Ltd.	Nouvelle-Zélande	Services publics	69 887	311	334
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	Japon	Services financiers	71 500	576	996
Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	Israël	Services financiers	9 823	434	508
Mizuho Financial Group Inc.	Japon	Services financiers	104 600	1 964	2 850
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	Japon	Services financiers	20 100	311	488

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
MTR Corp. Ltd.	Hong Kong	Produits industriels	453 000	2 931	2 022
Münchener Rückversicherungs – Gesellschaft AG (MunichRe)	Allemagne	Services financiers	1 646	958	1 088
NAMCO BANDAI Holdings Inc.	Japon	Consommation discrétionnaire	12 900	400	326
National Grid PLC	Royaume-Uni	Services publics	183 876	3 133	3 351
NEC Corp.	Japon	Technologie de l'information	15 900	1 007	1 563
Nestlé SA, nom.	Suisse	Consommation de base	29 264	4 568	4 208
Nippon Express Holdings Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	1 600	127	111
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Japon	Services de communication	1 818 100	2 658	2 925
Nissin Foods Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	46 000	1 518	1 728
Nitori Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	4 400	796	929
Nokia OYJ	Finlande	Technologie de l'information	71 319	449	343
Nomura Research Institute Ltd.	Japon	Technologie de l'information	7 700	326	292
Novartis AG, nom.	Suisse	Soins de santé	35 128	4 095	4 610
Novo Nordisk AS, B	Danemark	Soins de santé	18 122	1 495	3 128
Obayashi Corp.	Japon	Produits industriels	57 400	616	956
OBIC Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	6 100	1 335	1 243
Odakyu Electric Railway Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	22 800	523	423
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	61 500	1 812	1 350
Oracle Corp. Japan	Japon	Technologie de l'information	5 600	561	574
Orange SA	France	Services de communication	238 740	3 489	3 798
Oriental Land Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	10 600	442	460
Orion OYJ	Finlande	Soins de santé	24 588	1 465	1 242
Osaka Gas Co. Ltd.	Japon	Services publics	57 600	1 307	1 748
Otsuka Corp.	Japon	Technologie de l'information	23 000	614	658
Otsuka Holdings Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	80 100	3 668	4 522
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	Singapour	Services financiers	209 400	2 475	2 834
Pan Pacific International Holdings Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	36 100	867	1 306
Pearson PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	38 348	530	683
Power Assets Holdings Ltd.	Hong Kong	Services publics	402 500	3 036	3 189
QIAGEN NV	États-Unis	Soins de santé	38 961	2 493	2 256
Reckitt Benckiser Group PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	25 407	2 559	1 960
Recordati SPA	Italie	Soins de santé	21 325	1 435	1 596
Red Eléctrica Corporación SA	Espagne	Services publics	81 160	1 911	1 874
RELX PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	50 519	2 012	2 957
Repsol SA	Espagne	Énergie	49 994	987	1 128
Roche Holding AG Genussscheine	Suisse	Soins de santé	10 190	4 426	3 515
Roche Holding AG	Suisse	Soins de santé	6 449	3 090	2 354
The Sage Group PLC	Royaume-Uni	Technologie de l'information	23 505	326	508
Sampo OYJ, A	Finlande	Services financiers	34 799	2 184	2 009
Sandoz Group AG	Suisse	Soins de santé	4 475	165	183
Sanofi	États-Unis	Soins de santé	31 725	4 098	4 216
SAP AG	Allemagne	Technologie de l'information	5 804	1 273	1 530
Schindler Holding AG	Suisse	Produits industriels	6 871	2 109	2 270
SCSK Corp.	Japon	Technologie de l'information	44 600	1 122	1 132
SECOM Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	32 000	2 966	3 138
SEKISUI CHEMICAL Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	28 400	537	567
Sekisui House Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	53 200	1 387	1 673
SG Holdings Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	28 800	719	490
Shell PLC (actions en livres sterling)	Pays-Bas	Énergie	38 192	1 690	1 714
Shimizu Corp.	Japon	Produits industriels	112 900	998	1 011
Shionogi & Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	11 100	744	770
Shizuoka Financial Group Inc.	Japon	Services financiers	133 700	1 338	1 731
Singapore Exchange Ltd.	Singapour	Services financiers	220 200	2 071	2 034
Singapore Technologies Engineering Ltd. (ST Engg)	Singapour	Produits industriels	484 200	1 757	1 952
Snam SPA	Italie	Services publics	227 325	1 589	1 453
SoftBank Corp.	Japon	Services de communication	221 500	3 547	3 866
Sonic Healthcare Ltd.	Australie	Soins de santé	18 705	593	486
Spark New Zealand Ltd.	Nouvelle-Zélande	Services de communication	126 777	521	489
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	Japon	Services financiers	9 400	471	749
Sun Hung Kai Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	45 500	752	594
Suntory Beverage & Food Ltd.	Japon	Consommation de base	30 800	1 460	1 389
The Swatch Group AG, nom.	Suisse	Consommation discrétionnaire	5 786	399	355
Swedish Orphan Biovitrum AB	Suède	Soins de santé	8 735	241	295

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Swiss Prime Site AG	Suisse	Biens immobiliers	25 012	3 090	3 195
Swiss Re Ltd.	Suisse	Services financiers	4 420	705	770
Swisscom AG, nom.	Suisse	Services de communication	5 956	4 476	4 933
Symrise AG	Allemagne	Matériaux	3 146	493	510
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	68 600	2 719	2 568
Talanx AG	Allemagne	Services financiers	2 296	228	246
Telenor ASA	Norvège	Services de communication	14 414	254	217
Telstra Corp. Ltd.	Australie	Services de communication	243 042	858	828
Terna SPA	Italie	Services publics	80 377	823	900
Tesco PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	253 792	1 069	1 287
Thales SA	France	Produits industriels	8 813	1 667	2 035
Tobu Railway Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	41 000	1 348	1 387
Tokio Marine Holdings Inc.	Japon	Services financiers	23 500	615	989
Tokyo Gas Co. Ltd.	Japon	Services publics	35 500	911	1 115
Tokyu Corp.	Japon	Produits industriels	53 500	918	883
Total SA	France	Énergie	30 801	2 636	2 856
Transurban Group, titres agrafés	Australie	Produits industriels	83 492	1 060	982
Tryg AS	Danemark	Services financiers	43 093	1 242	1 200
UCB SA	Belgique	Soins de santé	21 867	2 538	3 655
Unilever PLC (Bourse de Londres)	Royaume-Uni	Consommation de base	61 630	4 135	4 188
United Overseas Bank Ltd.	Singapour	Services financiers	88 300	2 330	2 596
United Utilities Group PLC	Royaume-Uni	Services publics	11 338	196	199
USS Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	118 200	1 327	1 335
Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	Australie	Services financiers	7 022	208	208
Wesfarmers Ltd.	Australie	Consommation discrétionnaire	48 333	2 346	2 918
West Japan Railway Co.	Japon	Produits industriels	26 600	786	747
Wolters Kluwer NV	Pays-Bas	Produits industriels	12 249	1 797	2 598
Woolworths Ltd.	Australie	Consommation de base	47 160	1 635	1 381
Yakult Hansha Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	26 000	915	726
Yamato Holdings Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	17 500	387	338
Zensho Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	1 500	114	86
Zurich Insurance Group AG	Suisse	Services financiers	7 001	4 530	5 113
Total des actions				297 858	318 996
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares MSCI EAFE Min Vol Factor ETF	Multinational	Fonds négociés en bourse	118 275	11 145	11 354
Total des fonds négociés en bourse				11 145	11 354
Coûts de transaction				(240)	–
Total des placements				308 763	330 350
Trésorerie et équivalents de trésorerie					2 046
Autres éléments d'actif moins le passif					937
Actif net attribuable aux porteurs de titres					333 333

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	95,7
Fonds négociés en bourse	3,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Japon	26,3
Suisse	13,1
Autre	10,2
Royaume-Uni	9,5
Hong Kong	6,4
France	5,6
Pays-Bas	4,7
Allemagne	4,4
Singapour	4,1
Espagne	3,9
Australie	3,7
Italie	2,9
Finlande	2,2
Israël	2,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Soins de santé	16,2
Services financiers	15,9
Produits industriels	15,3
Consommation de base	13,3
Services de communication	8,6
Services publics	7,7
Consommation discrétionnaire	7,5
Technologie de l'information	4,4
Fonds négociés en bourse	3,4
Énergie	2,9
Matériaux	2,3
Biens immobiliers	1,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	98,1
Fonds négociés en bourse	1,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Japon	26,1
Suisse	11,9
Royaume-Uni	10,5
France	7,4
Hong Kong	7,0
Autre	6,6
Singapour	4,4
Australie	4,1
Danemark	3,6
États-Unis	3,5
Allemagne	3,4
Pays-Bas	3,2
Italie	2,6
Espagne	2,5
Finlande	2,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Soins de santé	17,4
Consommation de base	15,7
Services financiers	14,1
Produits industriels	14,0
Services de communication	10,0
Services publics	7,8
Consommation discrétionnaire	6,8
Matériaux	5,2
Technologie de l'information	3,9
Biens immobiliers	2,0
Énergie	1,2
Fonds négociés en bourse	1,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

NOTES ANNEXES

1. Organisation du Fonds, dates de clôture et généralités

a) Organisation du Fonds

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable constituée en vertu des lois du Manitoba et régie par une déclaration de fiducie. Le siège social du Fonds est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de titres de multiples séries. Les titres de la série P ne peuvent être achetés que par d'autres Fonds IG Gestion de patrimoine ou par d'autres investisseurs admissibles.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2024 et 2023, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Si un Fonds ou une série d'un Fonds a été établi(e) durant une de ces périodes, les données pour le Fonds ou la série sont celles depuis la date d'établissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

b) Généralités

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « placeurs »). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

Société financière IGM Inc. est une filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à Power Corporation du Canada sont considérées comme des sociétés affiliées au fiduciaire, au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs, à la date de clôture de la période, font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes, autres que les opérations en lien avec des fonds de placement à capital variable non cotés, ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 6 juin 2024.

3. Méthodes comptables significatives

Le Fonds a adopté les modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 de l'exposé-sondage Informations à fournir sur les méthodes comptables le 1^{er} avril 2023. Même si les modifications n'ont pas entraîné de changements aux méthodes comptables comme telles, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers. Les modifications font en sorte que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables « significatives » plutôt que des informations sur ses « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent aussi des indications sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et a mis à jour les informations présentées dans certains cas conformément aux modifications.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou prend fin. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e). Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2024.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Opérations de prêt et de mise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

e) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans l'état du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur l'état de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

i) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

j) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

k) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

En tant que fiduciaire d'investissement à participation unitaire, le Fonds, aux termes des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

NOTES ANNEXES

6. Frais et autres charges

- a) Il incombe au Fonds de payer certaines charges liées à son exploitation, dont les taxes et les impôts (y compris notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et de dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (« CEI »).
- b) Le gestionnaire offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils, et de services d'administration. Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion générales du Fonds.
- c) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.
- d) Les autres charges comprennent les frais bancaires ainsi que d'autres charges diverses.
- e) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges d'un Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.
- f) Les placements dans des Fonds sous-jacents seront effectués dans des séries qui ne paient pas de frais. Les FNB dans lesquels le Fonds peut investir peuvent être assortis de leurs propres frais et charges, qui réduisent la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB ne constituent pas une répétition des frais payés par le Fonds. Toutefois, lorsque le FNB est géré par Corporation Financière Mackenzie, le FNB peut accorder une remise sur frais au Fonds pour contrebalancer des frais payés au sein du FNB. Rien ne garantit que ces distributions seront maintenues à l'avenir.
- g) En vertu des ententes entre les membres du CEI du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

a) Gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes des risques liés aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des directives internes qui définissent les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et il surveille la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante.

La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des emprunts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation des emprunts hypothécaires. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds.

La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante. Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder. La valeur comptable des autres actifs représente également l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire gère ce risque grâce à une sélection minutieuse des titres et autres instruments financiers conformément aux paramètres des stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

De plus, si le Fonds investit dans le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, le Fonds est exposé au risque que la valeur du Fonds sous-jacent change en raison de changements dans l'évaluation des biens immobiliers. Les évaluations des biens immobiliers sont sensibles aux variations des taux de capitalisation. La note 10 indique aussi la sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 25 points de base des taux de capitalisation moyens pondérés.

g) Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

a) Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PEN	Nouveau sol péruvien
BRL	Real brésilien	IDR	Rupiah indonésienne	PHP	Peso philippin
CAD	Dollar canadien	ILS	Shekel israélien	PLN	Zloty polonais
CHF	Franc suisse	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CZK	Couronne tchèque	JPY	Yen japonais	RUB	Rouble russe
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	ZAR	Rand sud-africain
HKD	Dollar de Hong Kong	NZD	Dollar néo-zélandais	ZMW	Kwacha zambien

b) Autres renseignements disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du Fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada). Vous les trouverez aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Il est également possible d'obtenir sur demande des exemplaires des états financiers de tous les Fonds d'IG Gestion de patrimoine. Ceux-ci se trouvent aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution : 21 janvier 2021

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)	Valeur liquidative par titre (\$)
Série P	1 ^{er} février 2021	–	–	–	–	10,40

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

Le gestionnaire a retenu les services de Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée comme sous-conseiller en valeurs pour aider à la gestion des placements et à la négociation pour le Fonds.

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	Date d'échéance des pertes autres qu'en capital														
		2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	
5 372	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

c) Prêt de titres

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	4 679	3 719
Valeur des biens reçus en garantie	4 962	3 912

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	42	100,0	1	100,0
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
	42	100,0	1	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(8)	(19,0)	–	–
Revenu tiré du prêt de titres	34	81,0	1	100,0

d) Commissions

Pour les périodes terminées le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, les commissions versées par le Fonds n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise à procurer une croissance à long terme du capital tout en cherchant à réduire la volatilité. Le Fonds cherche à suivre les rendements d'un indice composé d'actions des marchés développés qui, dans l'ensemble, présentent une volatilité plus faible que les marchés boursiers développés en général, à l'exclusion des États-Unis et du Canada.

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
EUR	92 111	145	–	92 256				
JPY	87 559	77	–	87 636				
CHF	43 570	108	–	43 678				
GBP	33 124	102	–	33 226				
HKD	19 899	60	–	19 959				
USD	14 682	1 357	–	16 039				
SGD	13 600	5	–	13 605				
AUD	12 490	117	–	12 607				
DKK	5 842	41	–	5 883				
ILS	4 992	12	–	5 004				
NZD	1 969	10	–	1 979				
SEK	295	3	–	298				
NOK	217	5	–	222				
Total	330 350	2 042	–	332 392				
% de l'actif net	99,1	0,6	–	99,7				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(16 620)	(5,0)	16 620	5,0

Devise	31 mars 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
JPY	59 822	67	–	59 889				
EUR	56 931	129	–	57 060				
CHF	33 573	(11)	–	33 562				
GBP	24 082	48	–	24 130				
HKD	14 908	30	–	14 938				
SGD	10 042	84	–	10 126				
AUD	9 344	72	–	9 416				
DKK	8 285	33	–	8 318				
USD	4 815	559	–	5 374				
ILS	3 384	24	–	3 408				
NZD	1 331	5	–	1 336				
NOK	572	5	–	577				
SEK	556	5	–	561				
Total	227 645	1 050	–	228 695				
% de l'actif net	99,3	0,5	–	99,8				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(11 435)	(5,0)	11 435	5,0

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK – IG MANDAT PRIVÉ

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2024	33 035	9,9	(33 035)	(9,9)
31 mars 2023	22 765	9,9	(22 765)	(9,9)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2024				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	318 996	–	–	318 996	986	223 858	–	224 844
Fonds négociés en bourse	11 354	–	–	11 354	2 801	–	–	2 801
Total	330 350	–	–	330 350	3 787	223 858	–	227 645

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 31 mars 2024, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 31 mars 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 1 (niveau 2 en 2023).

Au cours de la période close le 31 mars 2024, des actions d'une juste valeur de néant (6 493 \$ en 2023) ont été transférées du niveau 1 au niveau 2 en raison de changements en matière de données utilisées pour l'évaluation.

g) Placements du gestionnaire dans le Fonds

Les placements détenus par le gestionnaire et d'autres fonds gérés par le gestionnaire, investis dans les séries P, R ou S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	333 333	229 210

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2024 et 2023, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Les détails des placements du Fonds dans des fonds sous-jacents aux 31 mars 2024 et 2023 sont les suivants :

31 mars 2024	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
iShares MSCI EAFE Min Vol Factor ETF	0,1	11 354

31 mars 2023	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
iShares MSCI EAFE Min Vol Factor ETF	0,0	2 801